

Ultra fines et légères!

22 g



>> Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, cet équipement s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections à savoir: meulage, menuiserie, polissage, industrie, laboratoires, sport etc...

>> Caractéristiques techniques

Lunettes de protection.

Protection UV. Anti-buée et anti-rayures.

- ✓ **Épaisseur oculaires:** 2.00 mm.
- ✓ **Monture et branches:** polycarbonate.
- ✓ **Pont de nez:** TPR.
- ✓ **Inserts branches:** TPR.
- ✓ **Vis:** acier inoxydable.
- ✓ **Dimensions:** 130 mm (distance entre les vis).
- ✓ **Poids:** 22 grammes.
- ✓ **Conditionnement:** - cartons de 100 unités.
- boîtes de 10 unités.



En savoir plus sur www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ La fabrication certifiée **ISO 9001 / ISO 14001** vous garantit la fiabilité / régularité de la production et la maîtrise de l'impact environnemental.
- ✓ Branche fines bi-injection avec un insert anti-glisse. Monture et branches finition brillante.
- ✓ Branches perforées pour accès cordon.
- ✓ Oculaires incolores incurvées (8°) en polycarbonate traité anti-rayures et anti-buée.
- ✓ Pont de nez avec insert anti-glisse.
- ✓ Épouse parfaitement la forme du visage pour une excellente protection un port très léger.
- ✓ Look très esthétique. Lunettes très fines et élégantes. Poids 22 grammes seulement !



>> Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:

EN 166 : 2001. Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.

EN 170 :2002. Protection individuelle de l'oeil - Filtres pour l'ultraviolet -

Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CERTOTICCA**, organisme notifié **n°0530**.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>



Protection-mécanique	Symbole F	résistant contre les impacts à basse énergie de particules lancées à grande vitesse (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86g lancée à 45 m/s).
Qualité optique	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon	Symbole 2C-1,2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety